

Paris, le 5 décembre 2017

**SÉCURITÉ-QUALITÉ
DES TRANSPORTS ÉDUCATIFS
CULTURELS ET SCOLAIRES**

Madame Élisabeth BORNE

Ministre

Ministère des transports

40, rue du Bac

75700 PARIS

Objet : contribution aux Assises de la mobilité

N/réf : 17eb114

Madame la Ministre,

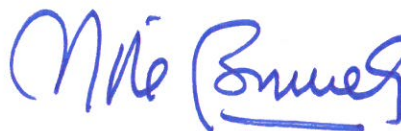
J'ai le plaisir de vous transmettre, par la présente, la contribution écrite de l'Association nationale pour les transports éducatifs de l'enseignement public (ANATEEP) pour les Assises de la mobilité. En effet, le transport scolaire est aussi un « transport du quotidien » puisque quatre millions de jeunes sont transportés chaque jour vers leur établissement scolaire, garantissant ainsi l'accès au service public de l'éducation nationale.

Le Président de la République a annoncé une « loi d'orientation sur les mobilités » pour le premier semestre 2018. Nous espérons que cette question du transport des élèves ne sera pas jugée « mineure », comme bien souvent, au regard des enjeux financiers et des besoins d'infrastructures identifiés par ailleurs. Le transport scolaire est parfois le dernier service public en zone rurale : il faut le préserver et le rendre accessible pour des familles bien souvent modestes. Les scolaires ne sont pas des usagers comme les autres.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes chaleureuses salutations.

*Merci pour votre attention
Bien cordialement*

La Présidente,



Nicole BONNEFOY

Sénatrice de la Charente

PJ : 1